



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 14.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003616

Canton: GE

Entité de publication:

RVMH Avocats, Rue GOURGAS 5, 1205 Genève

Sur mandat de:

Louis Dreyfus Company Suisse SA

Route de l'Aéroport 29

1215 Le Grand-Saconnex

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus SCPA Sàrl avec Louis Dreyfus Company Suisse SA

2. Publication

Organisation transférante:

SCPA Sàrl

CHE-195.428.503

route de l'Aéroport 29

1215 Genève

Organisation reprenante:

Louis Dreyfus Company Suisse SA

CHE-112.891.016

route de l'Aéroport 29

1216 Cointrin

Publication de la fusion dans la FOSC: 10.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

10.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

RVMH Avocats

Rue GOURGAS 5, Postfach 31, 1211 Genève 8

1205 Genève